

Les espaces ruraux et naturels transfrontaliers

Si la coopération transfrontalière s'est développée d'abord en milieu urbain, elle concerne depuis une dizaine d'années les espaces ruraux et naturels, d'ailleurs majoritaires dans leur nombre sur l'ensemble des frontières européennes. Couvrant aujourd'hui la majorité des frontières entre la France et ses pays voisins, ces vastes territoires, littoraux, montagneux ou de plaine, souvent faiblement peuplés, sont soumis à des contraintes spécifiques liées notamment à la faiblesse de leurs ressources financières, techniques et humaines.

Que la frontière y coupe un bassin de vie transfrontalier existant ou que des contraintes physiques la rendent plus étanche, la coopération transfrontalière constitue pour ces espaces une voie de développement local qui dépasse le strict cadre de la protection environnementale. Cette coopération leur permet non seulement de mutualiser certains atouts endogènes, des équipements et des services à la population, mais également d'être identifiés plus facilement au sein d'une Europe en mutation et dans certains cas de construire un projet de territoire transfrontalier intégré qui catalyse les actions transfrontalières isolées des différents acteurs. Le développement local et la prise en compte d'un bassin de vie partagé sont bien au cœur de la démarche de ces espaces de respiration entre les zones transfrontalières urbanisées.

Structurés en « Pays » (France), en parcs ou selon d'autres modes d'organisation, bénéficiant d'aides nationales et européennes spécifiques, ces espaces ruraux transfrontaliers ont vocation à se faire reconnaître comme espaces d'intégration européenne au même titre que les territoires urbains.

Les réseaux de ce type d'espaces, notamment la Fondation des Pays, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux en France ou la Fédération Europarc, qui rassemble plus de 400 espaces naturels protégés en Europe, s'emploient de plus en plus à promouvoir ce type de coopération et contribuent à la constitution d'une Europe fondée également sur sa richesse environnementale et paysagère.

Les planches consacrées à cette thématique (espaces naturels protégés et pays) ont été mises à jour en 2005 et 2007 et se substituent entièrement aux cartes présentes dans l'édition précédente de l'atlas.